



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 20 juin 2017 à 8 h 30

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Augmenter les contingences de 50 000 \$, taxes incluses, dont 19 833,34 \$, taxes incluses, pour l'entreposage des lampadaires et le raccordement temporaire résultant des inondations dans le cadre du contrat ST-16-23 accordé à Lanco aménagements inc. par la résolution CA17 290191, pour des travaux de construction de l'infrastructure d'un terrain de soccer synthétique, travaux d'éclairage et aménagements connexes au centre sportif George Springate dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, portant ainsi le montant total du contrat de 2 339 996,72 \$, taxes incluses, à 2 389 996,72 \$, taxes incluses.
- 20.02** Accorder une subvention ponctuelle de 15 000 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2017 à la Salle Pauline-Julien.
- 20.03** Accorder un contrat à 3964124 Canada inc., pour la location des quatre patinoires et de locaux au Sportplexe Pierrefonds, pour une durée de neuf ans débutant le 1er septembre 2017 et se terminant le 31 août 2026 pour la somme minimale de 16 028 895,50 \$, taxes incluses et la somme maximale de 17 623 013,88 \$, taxes incluses. Autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à signer ledit contrat au nom de l'arrondissement.

30 – Administration et finances

- 30.01** Ratifier une dépense de 45 862,04 \$, taxes incluses pour la fourniture et installation de ballons d'étanchéité par la compagnie Gestion SCIS lors de la crue printanière, du 18 avril au 25 mai 2017 payée à même les codes d'imputation de mesures d'urgence.

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter une ordonnance autorisant sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro la fermeture du boulevard de Pierrefonds entre le boulevard St-Jean et la rue Richmond, ainsi que la rue René-Émard entre le boulevard Gouin Ouest et la rue Anselme-Lavigne le 29 juin entre 16 h et 23 h 59 et le 1^{er} juillet 2017 entre 9 h et 23 h 59.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance